



**Séminaire**  
**Comité Directeur Fédéral**  
**et Présidents d'Unions Régionales**  
**à Xonrupt - Longemer (Vosges)**  
**du 06 au 09 février 2017**



## Dossier d'inscription

**Centre les Jonquilles**  
**534 Rue de la Résistance**  
**88400 Xonrupt-Longemer**



Actuellement

Lors de votre venue



## Le mot de la Présidente de l'Urasce Est

L'Urasce Est est heureuse de vous accueillir dans sa région,  
devenue administrativement depuis quelques mois la Région Grand Est.

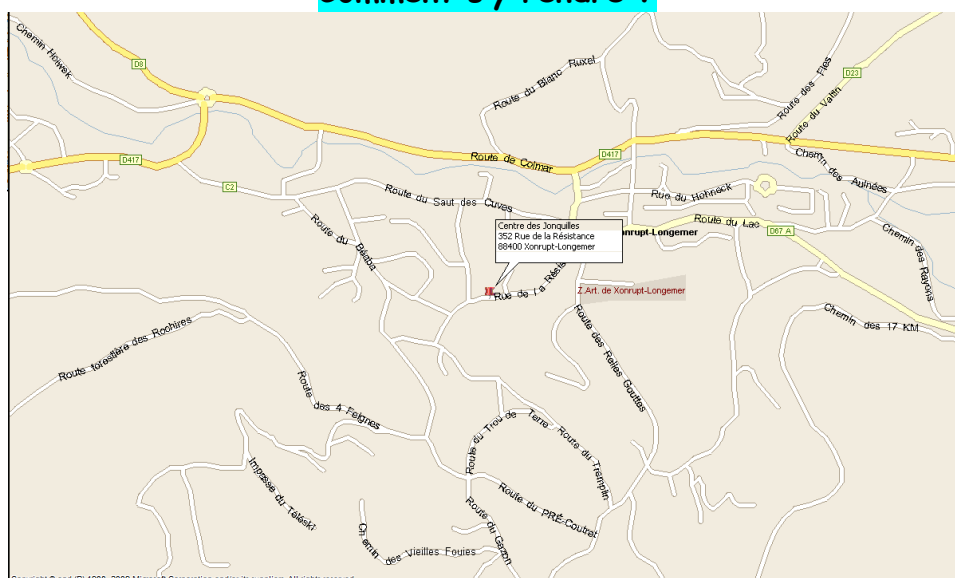
L'Urasce Est est composée de 9 Asce :

Asce 08, Asce 51, Asce 54, Asce 55, Asce 57, Asce 67, Asce 68, Asce 88 et Asce 90

## Choix du lieu d'accueil

Le séminaire se déroulera au centre Les Jonquilles de Xonrupt-Longemer.  
Cet endroit a été choisi car il sera le site de l'hébergement de vos raideurs  
lors du Raid-cyclo 2017.

## Comment s'y rendre ?



En avion :

Arrivée à l'aéroport de Bâle-Mulhouse

Une navette sera prévue pour rallier Xonrupt-Longemer (délai : 1H30)

En train :

Arrivée Gare d'Epinal

Une navette sera prévue pour rallier Xonrupt-Longemer (délai : 0H50)

En voiture :

Prévoir un équipement neige, au cas où !

## Le village de Xonrupt Longemer

Petite bourgade de 1500 habitants située dans les Hautes Vosges à proximité de Gérardmer (on prononce Gérarmé pour les touristes), au pied du massif du Hohneck (1366 m).  
Le village, blotti à 700m d'altitude, est traversé par la rivière Vologne.



## Le centre Les Jonquilles

Le centre, d'une capacité de 180 lits, comprend 5 pavillons reliés entre eux et d'un chalet qui comprend 8 chambres (29 lits).  
Les chambres sont équipées de sanitaires complets.  
Elles peuvent recevoir de 2 à 5 personnes.  
Il comprend aussi entre autres des salles à manger (200 couverts), une salle de spectacle (150 personnes), un bar et plusieurs salles de réunion pouvant accueillir jusqu'à 40 personnes.

## Hébergement-restauration

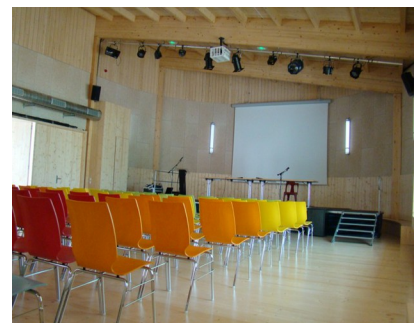
L'hébergement se fera en chambre de 2 à 4 personnes.  
(très peu de chambre individuelle)

La restauration se fera sur le site.  
Des animations seront prévues le soir.

### La restauration



### Les réunions



Les réunions sont prévues dans deux salles distinctes.  
Il sera fait une pause par demi-journée de travail.



### Programme prévisionnel

(Le programme définitif et l'ordre du jour vous seront adressés ultérieurement)

#### Lundi 06 février 2017 :

Arrivée des participants en fin d'après-midi  
Installation dans les logements  
20h00 Pot de bienvenue et Dîner

#### Mardi 07 février 2017

08h30 Réunion avec pause  
12h30 Déjeuner  
\*\*\*\*\*  
14h00 Réunion avec pause  
20h30 Dîner

#### Mercredi 08 février 2017

08h30 Réunion avec pause  
12h30 Déjeuner  
\*\*\*\*\*  
14h00 Réunion avec pause  
20h00 Dîner de clôture

#### Jeudi 09 février 2017

08h30 Réunion  
12h30 Déjeuner ou panier repas  
14h30 Départ des participants



## Hébergement :

Il y a peu de chambres individuelles, l'hébergement se fera donc à 2 ou 3 personnes par chambre. (Sanitaire complet dans chaque chambre)

Chambre simple                       Chambre double                       Chambre triple

Souhaite partager sa chambre avec :

Nom :                                      Prénom :                                      ASCE :

Nom :                                      Prénom :                                      ASCE :

## Promenade raquettes du mardi 07 février après 18 heures :

Désire participer :                       Oui                       Non

## Panier repas du jeudi 09 février midi :

Souhaite un panier repas :                       Oui                       Non

La participation demandée est un forfait allant du lundi 06 février au soir, dîner compris, au jeudi midi, déjeuner compris, ou panier pique-nique le cas échéant

**Forfait :                      200 euros**

Toute inscription non accompagnée de son règlement ne sera pas prise en compte.

Toute modification de réservation non confirmée par courrier, fax ou courriel, ne pourra être prise en compte.

Je soussigné(e)

Agissant en qualité de :

Certifie exact les renseignements ci-dessus, pour la somme de                      euros à payer à l'ordre de URASCE EST

Fait à                                      le

Cachet de l'ASCE et signature

## Pour les membres du CDF, fiches à retourner à :

Germaine VERPOEST Responsable du Groupe congrès DASCE- CD/DR

22 à 26 avenue Dutac 88025 EPINAL CEDEX par courrier

ou par mail. [germaine.verpoest@vosges.gouv.fr](mailto:germaine.verpoest@vosges.gouv.fr) au plus tard le 02 janvier 2017

## Pour les PR, VPR, fiches à retourner à :

Hélène CLAUDÉ,

DDT 55 - ASCE 55, 14 rue Antoine Durenne - CS 10501 55012 Bar-le-Duc cedex, au plus tard le 02 janvier 2017.

Pour tout renseignement complémentaire : [helene.claude@meuse.gouv.fr](mailto:helene.claude@meuse.gouv.fr)

ou 03.29.79.93.47